



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

égalité professionnelle

Question écrite n° 94630

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier appelle l'attention de M. le ministre de la fonction publique sur la lutte contre les inégalités entre les sexes dans la fonction publique. Selon le rapport du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale du 21 décembre 2005, les femmes représentant la majorité des effectifs de la fonction publique territoriale (59,3 %) mais subissent des « pesanteurs socioprofessionnelles » qui entravent leurs carrières. En effet, les femmes non titulaires représentent 30 % de l'emploi féminin des collectivités locales, contre 18 % pour les hommes. Elles ne sont pas plus avantagées sur le plan hiérarchique, seulement 17 % des emplois de direction de la catégorie A leur reviennent. Par ailleurs, les femmes gagnent en moyenne 14 % de moins que les hommes dans les fonctions publiques. Aussi, il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement en matière d'égalité des sexes dans les trois fonctions publiques.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94630

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : fonction publique

Ministère attributaire : budget, comptes publics et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mai 2006, page 5082